

# LONICERA WEBBIANA WALL.

<b>Famille :</b>	Caprifoliacées
<b>Nom français :</b>	Chèvrefeuille d'Asie
<b>Nom anglais :</b>	Honeysuckle
<b>Catégorie :</b>	Végétal à feuillage caduc
<b>Sous-division :</b>	Arbuste

## DESCRIPTION BOTANIQUE

Cet arbuste peut atteindre 3,0 m de hauteur et 0,7 m de largeur.

Une légère pubescence peut couvrir les jeunes pousses nombreuses et vigoureuses.

Le feuillage vert foncé et très dense se compose de feuilles elliptiques à ovoïdes, acuminées à l'extrémité supérieure, mesurant de 6 à 12 cm de long. Portées par des pétioles pubescents de 5 à 10 mm de long, elles présentent des faces généralement pubescentes bien que la face supérieure soit parfois glabre.

Les fleurs jaunes et striées de rouge apparaissent tard au printemps. Le pédoncule pubescent mesure de 2 à 3 cm de long.

Les fruits, de petites baies ellipsoïdes, apparaissent au milieu de l'été et deviennent pourprés à maturité.

Les racines sont superficielles et très fines. La croissance est moyenne.

## ORIGINE ET DISTRIBUTION

Cette espèce, cultivée depuis 1885, est originaire du sud-est de l'Europe et son aire de distribution s'étend jusqu'à l'Afghanistan et l'Himalaya.

## UTILISATION

**Ornementale :** Cette plante intéressante pour ses fleurs et ses fruits, attire les oiseaux. Utilisée en isolé ou en association dans les massifs, elle s'adapte facilement à plusieurs conditions.

## EXIGENCES

Cette espèce donne de meilleurs résultats en situation de plein soleil, mais tolère une ombre légère. Indifférente à la texture du sol, elle exige un sol bien drainé. Une taille peut être pratiquée après la floraison, les fleurs apparaissant sur le bois de deux ans.

## PATHOLOGIE ET INSECTES

Aucune référence spécifique n'a été répertoriée pour cette espèce dans les recommandations du Réseau d'avertissements phytosanitaires.

## MULTIPLICATION

**Bouturage :** Les boutures ligneuses s'enracinent facilement; prélevées en mars, elles sont conservées dans le sable humide jusqu'à la mise en terre dès que le sol est dégelé au printemps. Les boutures semi-herbacées, prélevées en juin, donnent également d'excellents résultats.

## MULTIPLICATION EFFECTUÉE PAR LE REPLOQ

**Origine du pied-mère :** Arboretum du Jardin botanique de Montréal, Montréal (Québec)

**Lieu de multiplication :** Jardin botanique de Montréal, Montréal (Québec)

**Technique de multiplication :** Des boutures de 20 cm ont été prélevées les 18 et 25 juin

1991 sur des pieds-mères âgés de 47 ans mesurant 1,5 m de hauteur. Elles ont été trempées dans une solution d'AIB 4000 ppm et d'éthanol 50 %. Elles ont été placées dans des contenants à alvéoles remplies d'un substrat composé de perlite et de Promix® (1:2; v:v), puis mises sous une nébulisation d'une durée de 30 secondes toutes les 10 minutes. Elles ont été placées dans des couches ombragées les 29 juillet et 6 août respectivement; le taux d'enracinement était de 80 %. Les plants ont été empotés le 22 août dans des godets Fertil Pot®. Ils ont hiverné dans des couches protégées par des châssis et des panneaux. Le taux de survie à l'hiver a été de 100 %. Au début du mois de mai 1992, ils ont été emballés et expédiés quelques jours plus tard.

**Intégration au réseau d'essai :** Des jeunes plants de 9 cm de hauteur ont été plantés dans huit sites d'essais répartis à travers tout le Québec et le nord-est de l'Ontario. Leur survie à l'hiver et leur potentiel de croissance ont été évalués de 1992 à 1997.

## RÉSULTATS (1992-1997)

### Dommages hivernaux

La fréquence des dommages hivernaux observés pendant 5 ans sur cette espèce est présentée au tableau 1. Le détail des principaux dommages survenus chaque hiver dans chacun des sites apparaît ci-après.

### Région 1

Le premier hiver, le tiers des plants sont morts à L'Assomption. Par ailleurs, seuls des dommages de gel sur l'extrémité des tiges se sont produits les premier et dernier hivers sur 48 et 55 % des plants.

À Sainte-Clotilde, 8 % des plants sont morts le troisième hiver. De plus, 8 % des plants ont montré des dommages de gel sur la pousse de un an le premier hiver et 27 % ont subi des dommages de gel sur l'extrémité des tiges le dernier hiver.

À Saint-Hyacinthe, 25, 10 et 10 % des plants sont morts les trois premiers hivers. Des dommages de gel sur l'extrémité des tiges ont été observés sur 10, 40 et 56 % des plants à la suite des premier, troisième et cinquième hivers.

### Région 2

À Sainte-Foy, deux plants sont morts le premier hiver. Des dommages de gel sur l'extrémité des tiges sont survenus sur 10, 11 et 25 % des plants les deux premiers et le dernier hivers.

À Deschambault, 16 % des plants sont morts le premier hiver. Au cours du même hiver, 5 et 16 % des plants ont subi des dommages de gel sur la pousse de un an et sur toute la partie aérienne située au-dessus du sol. L'extrémité des tiges a gelé chaque hiver sur 21, 63, 45, 9 et 10 % des plants. Des bris mécaniques sont survenus sur 5 et 91 % des plants les deux derniers hivers.

À La Pocatière, 37 % des plants ont subi des dommages de gel sur l'extrémité des tiges le deuxième hiver.

### Région 3

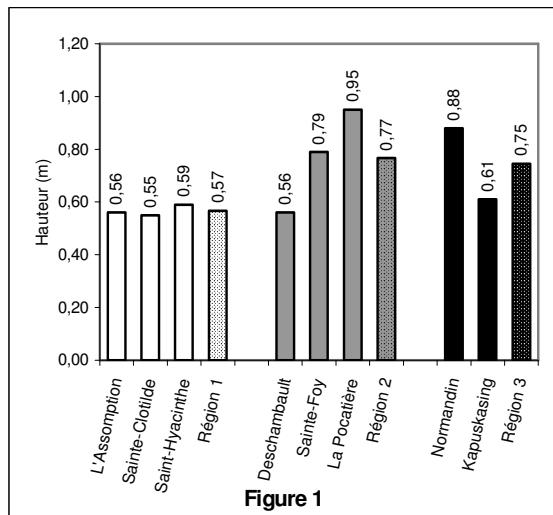
À Normandin, un plant est mort le troisième hiver et des dommages de bris mécaniques se sont produits sur un plant le dernier hiver.

Les deux premiers hivers à Kapuskasing, 5 et 11 % des plants sont morts. De plus, 5, 70, 50 et 40 % des arbustes ont présenté des

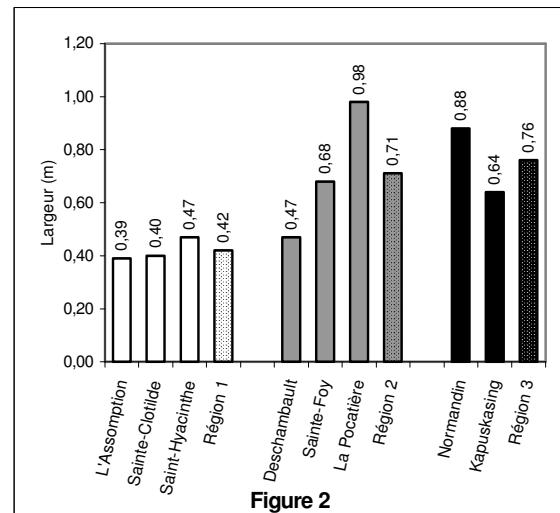
dommages de gel sur l'extrémité des tiges les quatre premiers hivers. La pousse de un an a été affectée les deux derniers hivers sur 40 et 50 % des plants.

### Croissance en hauteur et en largeur

Les figures 1 et 2 illustrent la hauteur et la largeur moyennes des plants après cinq années d'essais dans chacun des sites et chacune des régions.



**Figure 1.** Hauteur moyenne des arbustes en fin d'essai pour chacun des huit sites et chacune des trois régions



**Figure 2.** Largeur moyenne des arbustes en fin d'essai pour chacun des huit sites et chacune des trois régions

### Influence de la taille

En général, les tailles ont été légères dans tous les sites.

### Floraison

En région 1, seuls les plants de Saint-Hyacinthe ont produit des fleurs les deux dernières années. La floraison a débuté entre le 16 et le 23 mai, pour une durée de 12 jours. En région 2, la floraison s'est produite plus tardivement, soit entre le 21 mai et le 7 juin pour une durée de 10 à 24 jours. En région 3, les plants ont fleuri les deuxième et dernière années à Normandin et de façon plus éparses à Kapuskasing. Le début de la période de floraison a varié entre le 2 et le 13 juin pour se terminer 8 à 14 jours plus tard.

## RECOMMANDATIONS DE PRODUCTION

Les tableaux 2 et 3 expriment le pourcentage de plants vendables par catégorie dans chacun des sites d'essais, et ce, pour la hauteur et la largeur finales obtenues après chaque année. Ces tableaux serviront de



guide aux pépiniéristes afin d'estimer la production annuelle ainsi que le nombre d'années nécessaires pour obtenir une hauteur et une largeur pré-définies.

Après trois années de culture, tous les plants de Saint-Hyacinthe et de La Pocatière avaient atteint une hauteur supérieure à 41 cm, alors que dans les sites de Sainte-Foy et de Normandin, une année supplémentaire a été requise pour que tous les plants soient de hauteur comparable. Dans les sites de L'Assomption, de Sainte-Clotilde et de Deschambault, cinq années ont été nécessaires. À Kapuskasing, tous les plants n'ont pas atteint cette catégorie de hauteur pendant l'essai.

La production de cette espèce est possible dans les sites des régions 1 et 2 ainsi qu'à Normandin. La croissance varie considérablement d'un site à l'autre.

## ÉVALUATION DE LA RUSTICITÉ

Selon Rehder, cette espèce est associée à la zone 5 du système américain. Les résultats de l'essai ont montré que des plants sont morts dans presque tous les sites, et ce, au cours des deux ou trois premiers hivers. Par ailleurs, les autres dommages se sont limités le plus souvent au gel de l'extrémité des tiges.

La mortalité observée au cours des trois premiers hivers s'est produite dans les sites où la neige se met en place très tardivement ou encore disparaît pendant les périodes les plus froides. Les plants affectés ont été très probablement soumis à un gel de racines trop important pour en permettre la survie au printemps suivant.

De plus, la fréquence des dommages augmente graduellement avec l'âge dans le site de la zone 2a.

Les cote de survie de cette espèce peut s'étendre jusqu'à la zone 2a, si la neige recouvre les plants suffisamment tôt en saison. Cette espèce peut être utilisée jusqu'en zone 2b, sachant que des dommages de gel des tiges peuvent nécessiter des tailles et que des dommages de gel de racines peuvent se produire dans les sites dégarnis de neige en périodes froides.

La cote de pleine expression ornementale n'a pas été obtenue dans les sites de l'essai.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

3, 4, 7, 28, 31, 32

## RÉDIGÉ PAR

Claude Richer, agr.

Jacques-André Rioux, agr.

Chantal Gauthier, horticultrice

**Tableau 1. Fréquence des dommages hivernaux observés sur *Lonicera webbiana* Wall. de 1993 à 1997**

Sites d'essais	Aucun dommage 1	Répartition du pourcentage des dommages									Cumulatif des dommages
		DOMMAGES HIVERNAUX <sup>a</sup>									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
<b>RÉGION 1</b>											
L'Assomption	73	21							6		27
Sainte-Clotilde	91	5		2					2		9
Saint-Hyacinthe	70	21							9		30
<b>RÉGION 2</b>											
Deschambault	43	29		1			3	4		20	57
Sainte-Foy	91	8							1		9
La Pocatière	93	7									7
<b>RÉGION 3</b>											
Normandin	97							1		2	3
Kapuskasing	46	33		18				3			54

<sup>a</sup>Légende :

1 = aucun dommage	7 = mort jusqu'au niveau de la surface du sol
2 = dommages au bout de la pousse de l'année précédente	8 = mort
3 = gel des bourgeons floraux	9 = insolation, fendillement sur le tronc
4 = pousse de l'année précédente affectée	10 = bris mécaniques liés aux conditions climatiques
5 = vieux bois affecté	11 = dommages par les rongeurs
6 = mort jusqu'à la limite de la couverture nivale	

Aucun dommage de type 3, 5, 6, 9 et 11 n'est survenu sur les plants à l'essai.

**Tableau 2. Répartition des plants de *Lonicera webbiana* Wall. par catégorie de hauteur vendable de 1992 à 1996**

Hauteur (cm)	RÉGION 1										Saint-Hyacinthe					
	L'Assomption					Sainte-Clotilde				Saint-Hyacinthe						
92	93	94	95	96	92	93	94	95	96	92	93	94	95	96		
001-020	86	29	10	0	0	95	20	8	0	0	45	0	0	0	0	
021-040	14	71	40	20	22	5	80	67	36	9	55	80	0	20	11	
041-060	0	0	50	80	33	0	0	25	54	73	0	20	80	50	56	
061-080	0	0	0	0	45	0	0	0	10	18	0	0	20	30	33	
081-100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
101-120	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
RÉGION 2																
Hauteur (cm)	Deschambault					Sainte-Foy				La Pocatière						
	92	93	94	95	96	92	93	94	95	96	92	93	94	95	96	
001-020	89	50	0	0	0	63	6	0	0	0	79	0	0	0	0	
021-040	11	50	82	36	0	37	94	25	0	0	21	63	0	0	0	
041-060	0	0	18	55	82	0	0	75	25	8	0	37	42	0	0	
061-080	0	0	0	9	18	0	0	0	67	50	0	0	58	58	0	
081-100	-	-	-	-	-	0	0	0	8	42	0	0	0	42	92	
101-120	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0	8	
RÉGION 3																
Hauteur (cm)	Normandin					Kapuskasing										
	92	93	94	95	96	92	93	94	95	96						
001-020	90	0	0	0	0	90	32	10	0	0						
021-040	10	30	0	0	0	10	68	70	20	10						
041-060	0	65	83	0	0	0	0	20	20	30						
061-080	0	5	17	73	18	0	0	0	60	50						
081-100	0	0	0	27	82	0	0	0	0	10						
101-120	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-						

**Tableau 3. Répartition des plants de *Lonicera webbiana* Wall. par catégorie de largeur vendable de 1992 à 1996**

Largeur (cm)	RÉGION 1										Saint-Hyacinthe					
	L'Assomption					Sainte-Clotilde				Saint-Hyacinthe						
92	93	94	95	96	92	93	94	95	96	92	93	94	95	96		
001-020	100	100	40	20	0	100	100	33	18	0	90	20	0	0	0	
021-040	0	0	60	80	44	0	0	67	73	55	10	80	90	60	22	
041-060	0	0	0	0	56	0	0	0	9	45	0	0	10	40	78	
061-080	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
081-100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
101-120	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
RÉGION 2																
Largeur (cm)	Deschambault					Sainte-Foy				La Pocatière						
	92	93	94	95	96	92	93	94	95	96	92	93	94	95	96	
001-020	95	38	9	0	0	100	33	0	0	0	95	42	0	0	0	
021-040	5	62	91	55	27	0	67	92	0	0	5	58	0	0	0	
041-060	0	0	0	18	64	0	0	8	33	17	0	0	92	0	0	
061-080	0	0	0	27	9	0	0	0	67	83	0	0	8	50	0	
081-100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	50	67	
101-120	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0	33	
RÉGION 3																
Largeur (cm)	Normandin					Kapuskasing										
	92	93	94	95	96	92	93	94	95	96						
001-020	100	15	0	0	0	100	47	10	0	0						
021-040	0	85	42	0	0	0	53	50	30	10						
041-060	0	0	42	0	0	0	0	40	50	20						
061-080	0	0	16	55	36	0	0	0	20	70						
081-100	0	0	0	45	64	-	-	-	-	-						
101-120	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-						